

AVIS

Réf. : AT.17.6.AV

Date d'approbation : 21/12/2017

Site à réaménager SAR/LG258 dit « Tubes de la Meuse, Duferco et Morel Distribution Belgique » à FLEMALLE : Arrêté provisoire

DONNEES INTRODUCTIVES

Demande :

- *Demandeur :* Gouvernement wallon
- *Autorité compétente :* Gouvernement wallon

Avis

- *Référence légale :* Art. 169 du CWATUP / Art.D.V.2§3 du CoDT
- *Date de réception du dossier :* 27/11/2017
- *Délai de remise d'avis :* 60 jours
- *Portée de l'avis :* projet d'arrêté fixant le périmètre du site à réaménager
- *Audition :* 8/12/2017

Projet :

- *Localisation :* Rue de la Vieille Fosse
- *Situation au plan de secteur :* zone d'activité économique industrielle et zone d'habitat

Brève description du projet et de son contexte :

Après démolition des bâtiments, il est prévu un réaménagement du site en assurant une mixité fonctionnelle entre les logements et les activités économiques légères

AVIS

Le Pôle Aménagement du territoire remet un avis favorable sur le projet d'arrêté reconnaissant le périmètre du site à réaménager n°258 dit « Tubes de la Meuse, Duferco, Morel Distribution Belgique » à FLEMALLE.

Au vu de l'état du site, le Pôle estime qu'il est pertinent d'y inscrire un périmètre de site à réaménager en vue de sa requalification.

Par ailleurs, le Pôle estime que le périmètre du site à réaménager est cohérent. Il regrette toutefois que le périmètre n'intègre pas la parcelle à l'est, propriété de la Paix-Dieu, et la bande située le long de la RN617. Il demande donc d'envisager cette éventualité afin d'envisager un aménagement plus global de la zone.



Samuël SAELENS
Président